

MEMO SÉCURITÉ DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL - PARCOURSUP

ACTIONS À MENER		OBJECTIFS VISÉS
PRINCIPES		
	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les données personnelles strictement nécessaires aux finalités Conserver les données le temps de leur utilisation 	<p>Se conformer à la réglementation RGPD :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Minimiser la collecte des données -Conserver les données pour une durée limitée
POINTS CLÉS SÉCURISATION DES DONNÉES		
SÉCURITÉ INFORMATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Privilégier le format numérique et détruire les impressions papier après utilisation Utiliser des outils professionnels et effectuer les mises à jour les terminaux personnels quand ils sont utilisés Bannir l'utilisation des tablettes et téléphones portables Chiffrer son ordinateur et définir un mot de passe robuste Créer un mot de passe robuste dès l'invitation de Parcoursup et le conserver de manière confidentielle Détruire les invitations à créer un compte Ne pas créer de comptes génériques Parcoursup et ne jamais partager son mot de passe 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la sécurité de l'environnement numérique - Éviter les incidents - Prémunir les données contre la fuite ou la perte - Protéger les données contre les accès illégaux
STOCKAGE & TRANSFERT SÉCURISÉS	<ul style="list-style-type: none"> Sauvegarder les données sur une plateforme institutionnelle Chiffrer le disque dur de l'ordinateur Chiffrer le support de stockage externe, le cas échéant Utiliser des outils de transfert institutionnels Privilégier la transmission de données via des plateformes collaboratives sécurisées Interdiction absolue de diffuser les données personnelles sur des sites publics Utiliser les outils institutionnels pour les visio conférence et ne pas enregistrer les entretiens 	

ACTIONS À MENER		OBJECTIFS VISÉS
SÉCURITÉ ORGANISATIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une méthodologie de protection des données • Favoriser l'anonymat des candidats • Établir une procédure d'habilitation des accès aux comptes et aux listes • Limitier le nombre de personnes ayant accès aux données au strict nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser la protection des données personnelles - Renforcer la confidentialité : <ul style="list-style-type: none"> 1° Pseudonymiser les données 2° Gérer les utilisateurs 3° Empêcher un accès illégitime aux données
BONS REFLEXES		
	<ul style="list-style-type: none"> • Contacter le RSSI et le référent numérique • Prendre connaissance de la charte informatique de l'établissement • Se former à la réglementation RGPD (MOOC sur le site de la CNIL) • Faire signer la charte Parcoursup 	<ul style="list-style-type: none"> - Associer les compétences - Respecter la politique de sécurité informatique de l'établissement - Être acteur de la sécurité des données personnelles